



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2022 tenue à 19h00,
à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Mme Rachel Alarie, mairesse ainsi que les conseillers M. Fernand Landry, M. Robert Tailleur, M. Adrien Paradis et les conseillères Mme Lucie Gravel, Mme Chantal Mainville et Mme Josée Chrétien.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice-générale/greffière-trésorière.

1.0 Ouverture de la séance:

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19:02, sous la présidence de Mme Rachel Alarie, mairesse.

Mme France Pelletier fait la lecture d'une plainte reçue. Cette plainte aurait dû être lue durant une séance de travail, étant donné son caractère anonyme.

2.0 Adoption de l'ordre du jour:

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyée par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour présenté par les 4 élus ayant convoqué cette assemblée extraordinaire, soient M. Fernand Landry, Mme Lucie Gravel, M. Robert Tailleur et M. Adrien Paradis.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Élection d'un troisième représentant de la municipalité de Roquemaure auprès des avocats dans [un dossier courant].
3. Résolution 2022-05-181, demande de soumissions (Mme France Pelletier n'a pas inscrit la demande de soumissions que nous avons demandé le 07 juin 2022,
4. Elle a commis une erreur inscrivant que c'était M. Fernand Landry qui avait amené le sujet, en réalité, c'est Mme Lucie Gravel qui avait amené le sujet pour l'achat d'un camion et remorque ainsi que le sujet divers.). Nous demandons que ce soit inscrit au procès-verbal.
5. Étant donné de ce qui précède, nous demandons à la directrice générale d'aller en soumissions pour l'achat du camion et de la remorque.
6. Demande de tutelle.
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance ;

3.0 Élection d'un troisième membre représentant de la municipalité de Roquemaure auprès des avocats dans un dossier courant ;

Mme Lucie Gravel propose, appuyée de M. Adrien Paradis de nommer M. Fernand Landry comme troisième représentant dans ce dossier. Résolu à la majorité. Votes : 4 pour et 2 contre.

2022-07-211

2022-07-212



N° de résolution
ou annotation

2022-07-213

3.0 Résolution 2022-06-181, demande de soumissions (Mme France Pelletier n'a pas inscrit la demande de soumissions que nous avons demandée le 7 juin 2022) ;

Après vérifications, aucune résolution officielle n'a été proposée par les élus à la séance du 7 juin.

4.0 Mme France Pelletier a commis une erreur en inscrivant que c'était M. Fernand Landry et non Mme Lucie Gravel qui avait amené le sujet d'un camion et d'une remorque ainsi que le sujet divers. Les 4 élus demandent que ce soit inscrit au procès-verbal.

La directrice confirme avoir déjà effectué le changement au procès-verbal, après vérifications.

5.0 Demande d'aller en soumission pour l'achat du camion et de la remorque ;

Mme France Pelletier dépose au conseil une pétition signée par 156 citoyens et payeurs de taxes, signifiant leur opposition à l'achat d'un camion et d'une remorque.

M. Adrien Paradis propose, appuyé de M. Fernand Landry de demander à la directrice générale d'aller en soumissions pour l'achat du camion et de la remorque. Résolu à la majorité.

Vote : 4 pour et 2 contre.

2022-07-214

Ajournement ;

A 19h40, il est proposé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente à 20h00.

2022-07-215

Reprise de la séance ;

À 20h00, il est résolu à l'unanimité de reprendre la séance extraordinaire du 14 juillet.

2022-07-216

6.0 Demande de tutelle ;

M. Adrien Paradis propose, appuyé de M. Robert Tailleur de demander à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales du Québec, de placer sous tutelle la municipalité de Roquemaure. Résolu à la majorité.

Vote : 4 pour et 2 contre.

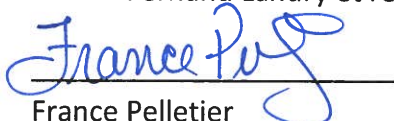
2022-07-217

7.0 Période de questions ;

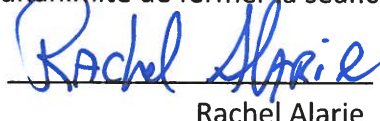
Les citoyens présents à la réunion manifestent à nouveau leur désaccord et déplorent le manque de considération de certains élus à leur égard.

8.0 Levée de la séance ;

À 20h26, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de fermer la séance.


France Pelletier

Directrice-générale/greffière-trésorière


Rachel Alarie

Mairesse